

MISSION PRINCIPALE

Assurer l'élaboration et la mise en œuvre des plans et programmes au volet GEMA (PPG, Contrats) sur le bassin versant du Doustre, en partenariat avec Tulle Agglo et Ventadour Egletons Monédières.

Assurer la coordination de la politique GEMAPI à l'échelle de la communauté de communes, en lien avec les structures opérant sur les bassins versants de la Dordogne et de la Maronne

Activités	Compétences mobilisées						
1) Activités principales - Gérer et suivre les cours d'eau et le bassin versant du Doustre - Réaliser les diagnostics des cours d'eau, la programmation, le lancement et le suivi des études et travaux sur les milieux aquatiques - Rédiger des dossiers réglementaires et des dossiers de consultation des entreprises - Contribuer à la réalisation des actions, en particulier celles inscrites dans le PPG Doustre - Assurer des missions de coordination sur le bassin du Doustre, permettant notamment de solliciter les aides (AEAG, Région, Département, ...) - Animer des réunions, développer le partenariat technique, encadrer les prestataires - Réaliser des actions de sensibilisation tout public sur l'eau et les milieux aquatiques 2) Activités secondaires - Suivi administratif et financier des actions (chiffage études et travaux, marchés publics, réglementation, lien prestataire / propriétaires...) - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Maîtrise d'œuvre simplifiée - Réaliser le suivi d'étiage - Réaliser des actions ponctuelles (pose de matériel, travaux d'entretien de la végétation légers) - Coordination avec les équipes GEMAPI des autres bassins versants situés sur le territoire intercommunal Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public (y compris le remplacement d'agent indisponible)	Savoirs Gestion des bassins versants, aménagement des rivières Maîtrise de la législation liée à l'eau, écologie et environnement Maîtrise des milieux aquatiques (hydrobiologie, hydromorphologie, hydraulique fluviale) Connaissances marchés publics Connaissance des mécanismes de financements Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales Savoir-faire Diagnostic de cours d'eau et de milieux aquatiques Animation, gestion et conduite de projet Animation de réunions (riverains, élus et entreprises) Suivi de travaux Rédaction de rapports, capacité de synthèse Maîtrise des outils informatiques Savoir être <table> <tr> <td>Autonomie</td><td>Esprit d'analyse</td></tr> <tr> <td>Initiative</td><td>Aptitude à la prise de contact</td></tr> <tr> <td>Sens de l'organisation</td><td>Aisance à l'oral - sens de l'écoute</td></tr> </table> Caractéristiques particulières Horaires de bureau avec aménagements pour le travail de terrain Déplacements fréquents Travail soumis à des contraintes environnementales : conditions météorologiques, travail isolé, activité physique Permis B obligatoire Relations du poste Interne : DGS, Vice-Président délégué à la GEMAPI, agents communautaires, ... Externe : Liens fonctionnels avec Tulle Agglo et la CC VEM, Partenaires techniques (OFB, Etat, Agence de l'Eau, Fédération de pêche, EDF, ...) et financiers (Agence de l'Eau, Département, Région, ...), communes, bureaux d'études, riverains, associations, Situation statutaire du poste Temps de travail Temps complet Résidence administrative : Argentat sur Dordogne Grade mini : Technicien Grade maxi : Technicien principal de 1^{ère} classe Situation dans l'organigramme Directeur Général des Services ↳ Chargé de mission rivières	Autonomie	Esprit d'analyse	Initiative	Aptitude à la prise de contact	Sens de l'organisation	Aisance à l'oral - sens de l'écoute
Autonomie	Esprit d'analyse						
Initiative	Aptitude à la prise de contact						
Sens de l'organisation	Aisance à l'oral - sens de l'écoute						